

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 13 octobre 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 13 octobre 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 35 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 2 membres ont rejoint l'instance.

Décision n°20221903

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,

Vu la circulaire du MESR du 24 septembre 2022 relative à la déclinaison du plan sobriété énergétique au sein des opérateurs d'enseignement supérieur, de recherche et du réseau des œuvres.

**Plan de sobriété énergétique**

Le conseil d'administration approuve le plan de sobriété énergétique.

• **Mesures de sobriété :**

- Ouverture du chauffage le 7 novembre (conserver la possibilité de redémarrer plus tôt si prévision météorologique défavorable)
- Fermeture Noël : bascule en hors gel (au lieu d'un réduit les années antérieures)
- Chauffe-eau : réglage de température, coupure en période de fermeture
- Réglage de la température de consigne, chauffage individuel interdit
- Fermeture pendant la semaine d'interruption pédagogique de février
- Eco gestes : lumière, mobilité, informatique, climatisation, vérifications lors de la fermeture des locaux ...

• **Mesures de sobriété exclues**

- Déplacer la facture chez les particuliers (étudiants et personnels) par des aménagements du télétravail, ou de l'enseignement à distance en particulier.

En conséquence

- Pas de réduction des horaires d'ouverture

- Au moins une bibliothèque ouverte y compris en février

- **Mesures d'accompagnement proposées**

- Plan de continuité et veille sur les aspects délestage au regard des salles serveurs, manips, ... et sur les grands équipements scientifiques
- Identifier les quelques manipulations les plus énergivores : fours, coriolis, ... en vue de les couper au besoin si elles sont « coupables »
- Communication vers tous, étude des cas particuliers, sensibilisation des entreprises de nettoyage et de gardiennage

*Nombre de présents : 25*  
*Nombre de pouvoirs : 4*  
*Total présents et représentés : 29*  
*Nombre de votants : 29*  
*Nombre d'abstentions : 0*  
*Total des suffrages exprimés : 29*

*Nombre de voix défavorables : 0*  
*Nombre de voix favorables : 29*

*X à l'unanimité des suffrages exprimés*  
*□ à la majorité des suffrages exprimés*

Yves MARECHAL  
Vice-président du conseil d'administration

**Grenoble INP**  
Institut polytechnique  
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet  
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00  
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

[www.grenoble-inp.fr](http://www.grenoble-inp.fr)